

Notice descriptive	
Titre	Décision du 31 janvier 2023 portant délégation de l'organisation des services aériens entre La Rochelle et Lyon (Saint-Exupéry) au Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré- et Rochefort Charente-Maritime.
Numéro NOR	TREA2303181S
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Aviation civile
Type de document	Décision
Date de signature	31-01-2023
Date de publication	03-02-2023
Document	TREA2303181S.pdf